



Vol à l' étalage dans un magasin pour 26 euros

Par Visiteur

Le magasin ou je fais mes courses régulièrement vient de porter plainte pour vol à l' étalage . Pour un valeur de 26 euros.

En même temps je venais d 'apprendre par téléphone un avis d 'aggravation concernant un membre très proche de ma famille.

Sous le choc je ne sais pas ce qui m' à pris , et j' ai déposé les articles dans le sac à main.

Ce qui n' est en aucun cas une excuse .

J' ai reconnu les faits , signé la feuille de déclaration qui sera envoyée au procureur. Le magasin n' à pas souhaité faire venir la police .

Et j ' ai réglé le reste des articles.

Que va t' il se passer après réception de la "plainte" chez le procureur ?

Quels sont les risques et ou sanctions encourus ?

Cela va t -il être mentionné sur mon casier judiciaire ?

Sera t -il effacé , si oui au bout de combien de temps?

Vais être convoquée et condamnée ? A quelle peine ?

Mon casier judiciaire est à ce jour vierge.

Cordialement.

Par Visiteur

Chère madame,

Et j ' ai réglé le reste des articles.

Que va t' il se passer après réception de la "plainte" chez le procureur ?

Quels sont les risques et ou sanctions encourus ?

Cela va t -il être mentionné sur mon casier judiciaire ?

Sera t -il effacé , si oui au bout de combien de temps?

Vais être convoquée et condamnée ? A quelle peine ?

Mon casier judiciaire est à ce jour vierge.

Pour un vol simple, d'une petite valeur, avec un casier judiciaire faible, vous ne serez probablement pas poursuivi devant le tribunal correctionnel.

Une fois la plainte reçue, le procureur a le choix:

-Il peut classer sans suite vu la faible gravité de l'infraction.

-Il peut vous convoquer pour un simple rappel à la loi.

-Enfin, il peut prendre à votre rencontre une composition pénale, c'est à dire que vous seriez condamnée à une simple amende.

Aucune de ces condamnations ne figure au casier judiciaire.

Il ne faut pas s'inquiéter, le système pénal n'est pas aussi dur que les gens ne le pensent et les magistrats ont des choses bien plus graves à traiter qu'un simple vol de 26 euros...

Très cordialement.